



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 décembre 1999

KPCP - 1999 - Convention de coopération et d'échange d'informations

1999 - Convention de coopération et d'échange d'informations entre la Commission des opérations de bourse (COB) et la Komise Pro Cenné Papiry de la République tchèque (KPCP)

 Télécharger le contenu

Mots clés

COOPÉRATION

SUPERVISION

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02